

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
28	1

Date de la convocation
06 décembre 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 3 Janvier 2020
--

et publication le 3 Janvier 2020
--

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 20 heures,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michal André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves Le Guyader – Martine Connan – Hervé Le Cam – Lionel Gainon – Pascal Le Not – Rolande Le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul Le Boëdec – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel Le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin –

Monsieur Alain Guéguen donne procuration à Madame Monique Pasco

Attribution d'une subvention – association Dialogues avec la Nature

Le Président expose, qu'en règle générale, le conseil communautaire est appelé à voter les subventions aux associations après le vote du Budget Primitif.

Cependant, certains des montants votés le sont sans débat réel puisqu'ils reprennent des éléments contractuels figurant dans des conventions déjà validées par le Conseil ou sont reproduits, à l'identique, d'un exercice à l'autre.

Le Président considère que, sans attendre, il pourrait être voté la somme correspondant à cette situation, ce qui permettrait à l'association en question, Dialogues avec la nature, d'éviter des problèmes de trésorerie.

L'association concernée est la suivante :

Identité de l'association	Objet de la subvention	Montant
Dialogues avec la Nature	Application de la convention confiant des missions à l'association pendant la durée du chantier de réalisation de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne	16 000 €

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'attribuer la subvention suivante à l'association ci-après énumérée :

- Dialogues avec la Nature 16 000 €

Le Président,
Jean-Yves Philippe


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
☎ : 02 96 29 18 18**